

PERON Stéphane  
LE CHARVAT  
26350 MONTRIGAUD

Montrigaud, le 3 décembre 2011

Objet : Enquête publique sur une augmentation de prélèvements d'eau liés au projet d'installation d'un Center Parcs à Roybon

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Le niveau des nappes phréatiques du secteur ( et en particulièrement dans la vallée de la Bièvre) se dégrade d'années en années et ce depuis une trentaine d'années ...

Je vous invite à ce titre à contacter des professionnels (que j'ai rencontré ) chargés de la surveillance du niveau des nappes pour obtenir la confirmation factuelle de ce que je vous écris.

Les changements climatiques que nous commençons à percevoir vont bouleverser les climats et en particulier le niveau des précipitations sur tout le quart sud est de la France ( remontée du Sahel ) ... Ceci ne fera donc qu'accentuer la dégradation déjà opérée sur ces nappes ....

Rappelons également,qu'aujourd'hui et ce, plus d'une année sur deux, les chambaran sont classés, au minimum, en zone à risque de sécheresse par la préfecture de l'Isère.

Ainsi, cette année le niveau de la nappe de la molasse du Miocène a atteint un des plus bas niveau historique ( voir les bulletins du brgm avril, juin 2011 ) ...

La situation extrêmement sensible de ces nappes exige donc un effort conscient de la part des collectivités pour réduire de manière drastique la consommation d'eau pour arriver, à minima, à l'équilibre et permettre aux populations locales existantes de continuer à vivre correctement sur leur territoire notamment les agriculteurs déjà mal empoints.

Un méga projet d'aménagement aqualudique concernant 5000 habitants ( Équivalent à la consommation d'eau de 8000 habitants ) va donc inéluctablement déséquilibrer la ressource en eau dans un secteur déjà fragile ...

Aujourd'hui, après le Grenelle de l'environnement, on ne peut plus agir comme si on ne savait pas et tout projet d'aménagement devrait avoir pour obligation de s'intégrer dans le local et non d'en épuiser les ressources sur l'autel du sacro-saint dogme de la croissance et de l'emploi.

C'est maintenant qu'il convient de prendre les décisions réfléchies qui éviteront les catastrophes de demain et vous comprendrez donc, pour conclure, que je suis fermement opposé à ce prélèvement d'eau supplémentaire sur les nappes du secteur ....et en particulier le site dit du Poulet.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus sincères salutations

Stéphane PERON  
Président de « Pour les Chambaran Sans Center Parcs »( association comprenant environ 500 membres)

